

Les chasseurs de gibier d'eau mettent aussi leur bonnet rouge !

La fermeture de la chasse du gibier d'eau approche et les chasseurs de gibier d'eau attendent toujours de voir bouger les lignes en matière de calendrier de chasse des oies.

La Fédération que je préside, le président de la commission migrateurs Christian LUCAS, tous les administrateurs et le personnel, n'avons pas attendu le mois de janvier pour être à la pointe du combat.

Les chasseurs, de la Charente-Maritime (FDC et associations) financent significativement des études en collaboration avec un expert scientifique (Dr. Mathieu Boos, très impliqué dans le programme national) visant à la pose de balises GPS sur les oies ainsi qu'au suivi par radar pour suivre la migration d'une population qui par ailleurs se fait gazer aux Pays-Bas. D'autres pays comme la Belgique et l'Allemagne sont sur les rangs pour détruire cette espèce avec d'autres moyens.

Le ridicule de cette situation chacun la constate. Le plus absurde est que ce sont les chasseurs qui sont obligés de démontrer que leurs prélèvements insignifiants comparés aux autres pays européens ne mettent pas en danger une population d'oies en pleine expansion et surabondante, traversant ensuite un pays de l'Union européenne où les mêmes individus sont massivement détruits dès le mois de mars lors de leur longue escale migratoire avant la reproduction. Ne serait-ce pas à la LPO cette association groupusculaire de condamner une telle situation abusive ? Comment pourrait-elle développer des arguments objectifs et valables puisqu'elle sait depuis des années, sans dire mot, que nos pays voisins sont envahis et détruisent massivement par tous les moyens (barbares) des populations d'anatidés migrateurs en Europe de l'ouest ? Une suggestion une seule, il faut que ces pays frontaliers envoient la facture des dégâts provoqués par les oies (9 millions d'euros en 2012 !) à la LPO, cette association dont les revenus sont en partie des subventions de l'Etat (donc un service à part entière).

En réalité nos adversaires savent pertinemment que les populations sont en très bon état de conservation ; leur seul objectif idéologique c'est de réduire l'activité des chasseurs voire de supprimer unilatéralement la chasse et ceci à n'importe quel prix.

Il n'y a qu'une seule espèce d'oie cendrée et une seule population nord-ouest européenne, les arguments de nos adversaires visant à segmenter cette population et tentant de nous faire croire le contraire n'est pas recevable sur le plan scientifique.

Cette situation est désormais inacceptable et intenable et les arguments que nous avons en notre possession doivent permettre à l'état français de prendre position et de défendre courageusement la chasse des oies y compris au niveau de la commission européenne.

La Fédération des chasseurs de la Charente-Maritime a interpellé à plusieurs reprises les responsables nationaux de la chasse et l'ensemble des élus du département pour que notre ministre de tutelle se distingue de ses prédécesseurs en présentant une demande de dérogation motivée dans les délais compatibles avec les calendriers de chasse.

A ce jour, les chasseurs ne peuvent que constater l'inertie de nos gouvernements successifs, les mêmes qui savent œuvrer si promptement, n'hésitant pas à venir depuis Paris dans nos marais, lorsqu'il s'agit de contraindre un peu plus l'exercice de la chasse du gibier d'eau par des règlementations nécessitant des études d'incidences coûteuses, des enquêtes publiques... sans avoir la garantie au final de pouvoir exercer légitimement notre passion !

Cette situation est inacceptable ! Face à la révolte des chasseurs, les initiatives individuelles fleurissent aux quatre coins de la France avec des revendications différentes mais justifiées.

Nous devons désormais donner du sens à notre action, unis pour une même cause nationale, celle d'obtenir la chasse des oies jusqu'au 16 février.

La Fédération des chasseurs de la Charente-Maritime sollicite une rencontre avec Mme QUERE (députée) et Mr PLISSON (président du groupe chasse à l'Assemblée Nationale) avant le 16 janvier prochain.

La Fédération des chasseurs de la Charente-Maritime demande à faire partie d'une délégation nationale qui doit être reçue sur ce sujet par le Ministre de l'Ecologie et avant le 31 janvier.

A défaut d'obtenir satisfaction, la Fédération des chasseurs de la Charente-Maritime propose de fédérer l'ensemble de leurs homologues des départements côtiers pour faire le siège de La Rochelle dans le cadre d'un rassemblement national.

La solidarité de la FCD 17 sera sans faille avec nos chasseurs de gibier d'eau.

« C'est une révolte ? » demanda Louis XVI. « Non Sir, ce n'est pas une révolte, c'est une révolution »

(le Duc de La Rochefoucauld)

Le Président

Patrice Varenne

Fédération des Chasseurs de la Charente-Maritime

05-46-59-14-89 – fdc17@chasseurs17.com